

COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON
PROCÈS VERBAL D'UNE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 06 AVRIL 2022

PRESENTS : Patrick **MARY**, Maire, Sandrine **FLEURY**, Bertrand **THIEBAULT**, Adeline **VOYARD**, Adjoint, Etienne **LECLERE**, Camille **BRESSON**, Marie-Françoise **CABELEIRA**, Conseillers Municipaux.

POUVOIR : Guillaume **DOS SANTOS** à Marie-Françoise **CABELEIRA**.

ABSENTS : Fabrice **FOUTRIER**, Christelle **PENNESI**.

Madame Sandrine **FLEURY** est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **approuve le procès-verbal du 11 mars 2022.**

Le Maire passe à l'examen de l'ordre du jour :

1. Vote des taux d'imposition,
2. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 : Commune, Eau/Assainissement,
3. Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021 : Commune, Eau/Assainissement,
4. Vote des budgets primitifs 2022 : Commune, Eau/Assainissement.

1) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter le taux des trois taxes directes locales pour l'année 2022 sans variation :

- Taxe Foncière (Bâti) : 35,73 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 21,43 %
- C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises) : 13,49 %

Vote taux imposition
Délib. n° 11/2022
Visée S/P le 15/04/2022

2) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR-BUDGET COMMUNE – SERVICE D'EAU/ASSAINISSEMENT EXERCICE 2021

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Après s'être fait présenter le budget de la Commune, du Service d'Eau/Assainissement de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif.
- Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021.
- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les

Approbation compte gestion 2021-Commune
Délib. n° 12/2022
Visée S/P le 15/04/2022
Approbation compte gestion 2021-Eau/Assainissement
Délib. n° 13/2022
Visée S/P le 15/04/2022

titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles.
 - 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 - 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 - 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 - BUDGET COMMUNE

Affectation résultat
2021-Commune
Délib. n° 14/2022
Visée S/P 15/04/2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2021 ce jour, considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente un **excédent de fonctionnement de 113 561,18 euros**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 77 637,04 €

Virement à la section d'investissement : 0 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 excédent : 35 924,14 €

Excédent au 31.12.2021 : 113 561,18 €

Affectation obligatoire – à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 0 €

Solde disponible – affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : **113 561,18 €**

4) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 – SERVICE D'EAU/ASSAINISSEMENT

Affectation résultat
2021-Service Eau/Asst
Délib. n° 15/2022
Visée S/P le 15/04/2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir entendu les résultats de l'exercice 2021 ce jour, considérant que les dépenses sont justifiées ou utiles, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente un **excédent de fonctionnement de 52 390,04 euros**, décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté : 52 264,32 €

Virement à la section d'investissement : 0 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 excédent : 125,72 €

Excédent au 31.12.2021 : 52 390,04 €

Affectation obligatoire – à l'exécution du virement à la section d'investissement (1068) : 0 €

Solde disponible – affectation à l'excédent reporté (ligne 002) : **52 390,04 €**

5) VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote les budgets primitifs 2022 équilibrés en dépenses et en recettes, à savoir :

• COMMUNE

Dépenses de fonctionnement..... **381 680 €**

Dépenses d'investissement..... **58 732 €**

Recettes de fonctionnement..... 381 680 €
Recettes d'investissement..... 58 732 €

• **EAU/ASSAINISSEMENT**

Dépenses d'exploitation 140 022 €
Dépenses d'investissement..... 304 915 €
Recettes d'exploitation 140 022 €
Recettes d'investissement..... 304 915 €

6) QUESTIONS DIVERSES

- **Monsieur le Maire** fait part aux membres du Conseil Municipal :
 - ✓ De l'étude du dossier d'assurances de la Commune qui est en cours.
 - ✓ De la préparation de la cérémonie commémorative du 08 mai 1945.
 - ✓ Du raccordement à la fibre de la Mairie qui sera réalisée en mai prochain.
 - ✓ De la matinée du ramassage des déchets qui sera organisée par l'A.A.P.P.M.A. AUBE-AUJON le samedi 16 avril prochain. Rendez-vous à 08 h 30 sur la place de la Mairie. Contact : 06.84.14.62.26.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

La secrétaire de séance,

S. FLEURY

Le Maire,

P. MARY